



Mairie
1, place Léon Grosjean
70300 BREUCHES

MAIRIE DE BREUCHES

70300 BREUCHES

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 30 mars 2022

Lors de la dernière séance, les membres du Conseil Municipal ont :

- approuvé le compte de gestion 2021 du Trésorier ainsi que le compte administratif 2021 pour les montants suivants :

- excédent de fonctionnement : 142.003,87 euros
- excédent d'investissement : 3.489,89 euros

- affecté les résultats 2021 comme suit :

- au compte 1068 : 124.484,14 euros
- au compte 002 : 178.079,45 euros

- décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes foncières soit :

- 39.84 % pour la taxe foncière pour le bâti
- 35.07 % pour la taxe foncière pour le non bâti

La recette qui découle de ces impositions sera de 277.697 euros pour 2022.

- validé l'ouverture d'une 4ème classe pour la rentrée de septembre 2022 du fait des effectifs en hausse.

- modifié la délibération 19/2021 du 10/11/2021 concernant l'état et la destination des coupes pour 2022 : la parcelle 31 sera destinée aux affouages.

Vu pour être affiché le 01 avril 2022 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à BREUCHES, le 01 avril 2022

Le Maire